

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 février 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 27      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 11 février 2025 s'est réuni le Lundi 17 février 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, BOULITEAU Bernard, MARCHAND Emmanuelle, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine,

Pouvoirs : de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de BOULITEAU Bernard à GASSER Anne-Laure, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

### B.11

#### Budget participatif – 4<sup>ème</sup> édition

Le budget participatif, outil de participation citoyenne, permet aux habitants de soumettre un projet d'intérêt collectif. Une enveloppe de 80 000 € en investissement est dédiée à la réalisation du projet. La municipalité est garante de la bonne réalisation du projet dans un délai de 3 ans maximum.

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, 3 projets ont été déposés.

A l'issue du hackathon citoyen, le groupe de travail « Les 4 saisons de la Filhole » a proposé différents projets d'aménagement pour enrichir la plaine de la Filhole. Il a été décidé de mettre au vote de habitants la priorisation des équipements à réaliser :

1. **Un aménagement de convivialité : guinguette**
2. **Aménagement des espaces santé, sport et découverte.**
3. **Aménagement pour les loisirs collectifs**

204 marmandais ont participé au vote.

Le vote a eu lieu du 2 au 15 décembre 2024 sur 4 lieux :

- Le bureau d'information jeunesse
- La maison des marmandais
- La mairie
- Le marché

Le dépouillement s'est tenu le lundi 16 décembre à 17h

| LES PROJETS                                     | Nombre de voix obtenues | %  |
|-------------------------------------------------|-------------------------|----|
| Aménagement de convivialité                     | 81                      | 28 |
| Aménagement d'espace santé, sport et découverte | 84                      | 29 |
| Aménagement de loisirs collectifs               | 36                      | 13 |

Le projet « Aménagement d'espace santé, sport et découverte » est lauréat du budget participatif 2024.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Approuve** les résultats du vote du budget participatif
- Décide** de réaliser le projet « Aménagement d'espace santé, sport et découverte » dans un délai maximum de 3 ans
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31 - Contre : 00  
Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme,  
 Marmande le 17 février 2025

La secrétaire de séance  
Séverine CHASTAING



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24.10.2025  
 et de sa transmission au contrôle de légalité le 24.10.2025..

La Secrétaire de séance  
Séverine CHASTAING



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET